

BILAN MI-SAISON 2009/10

Synthèse des supervisions

Préambule :

53 supervisions ont été réalisées.

Il était attendu que les nouvelles règles adaptées à notre championnat avec la conservation des cartons jaunes pour les fautes légères allaient amener quelques distorsions avec l'appréhension des fautes et l'application des sanctions correspondantes, d'autant que rappelons-nous que les règles (sauf les infériorités numériques et quelques gestes) dans leurs états existaient déjà mais que les consignes données et notamment la sacro-sainte règle de l'avantage à outrance faisait que l'on sifflait peu et qu'ainsi la violence allait croissante.

Le nombre insuffisant d'arbitres pour assurer les matchs à deux en N2 et N3 est un handicap qui ne peut être comblé par l'utilisation de l'article 317.

Constat global :

*Le nombre de désistements n'a pas été trop important, souhaitons que pour la seconde partie du championnat il y ait continuité. Maintenant que la consigne est de siffler tout contact volontaire, toute poussée en fonction des principaux articles 23. fautes techniques -24. fautes légères -25. fautes graves -26. fautes très graves, un bon nombre d'arbitres n'a pas encore répertorié mentalement les fautes telles que décrites et ils réagissent selon leur sentiment qui est encore basé sur les règles anciennes. Cette situation amène un décalage dans la délivrance des cartes, l'on voit donner du jaune au lieu du bleu, du bleu au lieu du rouge ou RIEN. Les sanctions sont évaluées selon l'arbitre et non pas selon le règlement. Alors les rares arbitres qui se montrent autoritaires mais en phase avec les dits articles sont considérés comme des bourreaux et des malfaisants qui choisissent l'équipe gagnante. Le carton jaune freine l'autorité et la volonté de quelques arbitres car le 2^{ème} amène la suspension et l'infériorité numérique et franchir ce seuil pour certains est très difficile. **Il faut tendre à ne plus estimer mais à regarder, voir et appliquer.***

Le positif :

L'arbitrage à 2 permettant de mieux suivre les actions, la violence ou au moins le jeu dur a quand même diminué même si les actions répréhensibles n'ont pas toujours eu la couleur voulue du carton mérité.

L'arbitrage à deux amène également des différences dans l'application des règles mais ce point doit s'améliorer avec la conduite répétée de certains binômes où l'arbitre A « tire » vers le haut son collègue.



Le négatif :

Certains bancs de touche ne sont pas réprimandés et pourtant il y aurait à faire car lorsqu'une infériorité numérique est donnée c'est la grande parade des injures et des invectives en tout genre, les arbitres ont gardé la retenue qu'ils avaient vis à vis des coachs et délégués d'équipes, il va falloir réagir.

PAR AILLEURS

Il faut rétablir certaines directives qui ont été prises lors du séminaire d'août 2009 à Villejuif et que la CNA se doit de rappeler et de faire appliquer PAR TOUT LE MONDE.

Trop d'interprétations ont été lancées à droite et à gauche avec fantaisies, des documents mal écrits ont apporté la confusion et certains perturbateurs ont eu plaisir à contrarier ce qui se voulait simple mais sans doute que trop de lecture tue la lecture. Il faut se rappeler que c'est la CNA française qui dicte les règles françaises pour le championnat français et que tout ce qui vient d'ailleurs n'est pas officiel.

Tout simplement rappeler que pour :

Le pénalty : le gardien ne doit pas avoir un gant au sol, seuls les roues ou freins et la crosse touchent le sol.

Le coup franc direct : le joueur qui l'exécute le joue librement avec ou sans élan.

Lors de l'exécution d'un pénalty ou coup franc direct si un partenaire ou un adversaire sort de la surface de réparation opposée il faut laisser tirer le pénalty ou le coup franc direct, puis, but marqué ou pas, sanctionner le ou les joueurs qui sont sortis avant que (art.28.2.2.1)

L'avantage : il n'y a avantage que s'il y a danger de but imminent...poursuivre une action offensive vers la cage de but !

Le retour en zone : il faut lever un bras et décompter les 5'' avec l'autre. Le bras doit être levé de façon à être vu par tout le monde joueurs et public.

Les fautes légères.... doivent être pénalisées d'un carton jaune (art 24)

Les pieds : il y a faute si dégagement ou arrêt intentionnel de la balle.



D'autre part et pour la petite histoire

Les superviseurs dans certains endroits et selon certaines équipes sont perçus comme des empêcheurs de tourner en rond, quand un arbitre siffle et sanctionne c'est le superviseur que l'on regarde et si les regards étaient des fusils il n'y aurait plus de superviseurs.

Amusant, non ?

Et enfin, ne pas oublier que les arbitres du groupe A ont accepté que la « prime » soit divisée par deux, ça vaut un merci.

Pour la CNA
R.BIENNE

1910 - 2010
**ROLLER
SKATING**
L'ANNEE DU CENTENAIRE

